

# Le devoir de lucidité



PHOTO DANIEL GUY

**Jean-Pierre Sueur**  
Maire d'Orléans

**16 février.** Le SIDA est, chacun le sait, une maladie mortelle par rapport à laquelle on n'a pas encore trouvé de vaccin ni de remède efficace, en dépit des efforts admirables des chercheurs du monde entier. Notre ville prend, et prendra, toute sa part dans la campagne de prévention et de solidarité qui est menée au niveau national par les pouvoirs publics avec l'appui de plusieurs associations. Prévention et Solidarité: j'emploie ces deux mots à dessein. La prévention d'abord, est une absolue nécessité. Chacun sait qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Et lorsque ce sont des vies humaines qui sont en jeu, il faut tout faire pour donner les informations indispensables, faciliter les contacts avec les instances médi-

cales compétentes. Il faut aussi, s'agissant de la population des toxicomanes, éviter que la même seringue transporte le mal, c'est à dire la mort. On me dit qu'il serait mieux qu'il n'y ait pas de toxicomanes. Je répons que la réalité est là. Je ne m'y résigne pas. Mais il faut, dans la situation où nous sommes, éviter que la mort se propage. On me dit qu'il serait mieux que les toxicomanes aillent ailleurs. Je répons que c'est la politique de l'autruche. On me dit que la vraie priorité consiste à lutter contre la toxicomanie et le trafic de drogue. Je répons que les deux objectifs sont également prioritaires et qu'en lien avec l'APLEAT, l'Etat et la Sécurité Sociale, nous avons favorisé la création d'un centre de «méthadone» ainsi qu'un établissement de «postcure» pour aider les toxicomanes à se délivrer de la drogue. En même temps on ne dira jamais suffisamment l'importance de l'action de répression contre les trafiquants qui s'enrichissent en détruisant des êtres humains.

Mais revenons au SIDA. J'ai aussi employé le mot de solidarité pour marquer combien nos compatriotes atteints par ce mal ont droit à notre présence, à notre réconfort. Ils ont droit à être acteurs à part entière de notre société. Il est des circonstances dans lesquelles la solitude est plus dure, plus insupportable encore...

**18 février.** L'arrivée de l'entreprise Faure et Machet, négociée et préparée depuis des mois en lien étroit avec le Département, la Région et la Commune de Saint-Cyr-en-Val marque un tournant dans notre action économique. En effet, pour la première fois, il est stipulé

dans l'accord que nous venons de conclure que si les engagements ne sont pas respectés par l'entreprise, celle-ci devra reverser à due concurrence les sommes qu'elle aura reçues des collectivités locales. Cette clause constitue une garantie non négligeable pour les collectivités locales. J'espère qu'elle fera jurisprudence. Les contacts fructueux que nous avons eus avec les dirigeants de cette entreprise nous ont permis d'acter que les emplois créés seront offerts en priorité aux demandeurs d'emploi de notre agglomération. Enfin, l'arrivée de cette entreprise nous permet de signer un accord avec la commune de Saint-Cyr-en-Val prévoyant la construction d'un nouvel accès au parc d'activité d'Orléans-Sologne depuis la RN20: pour la première fois, la voie, si nécessaire, qui doit être construite pour désengorger le CD326 au sud de La Source, est actée et programmée.

**24 février.** Après la Madeleine, le Centre Ville, et Saint-Marceau, j'ai l'occasion de présider ce soir aux Blossières, une nouvelle réunion publique ouverte à tous. Ces réunions, où chacun pose ses questions et fait ses suggestions, sont devenues irremplaçables. Très nombreux sont les participants qui s'expriment. Nous évoquons tous les problèmes, les grands comme les petits. Pour connaître ces assemblées depuis plusieurs années je suis frappé, s'agissant des dernières réunions que je viens d'évoquer, par la qualité de l'écoute, et par le climat serein que j'y constate.

Cette vie démocratique au quotidien permet la participation effective et active de centaines d'orléanais à la vie de la cité. ■